

les vrais remèdes dudict changement, espérant que le souverain Dieu luy inspirera le mélieur et plus convenable et duisable à la gloire divine, paix et tranquillité du pays et des bons cristiens, avecque conservation de nostre sainte foy et la auctorité de Sa Magesté, nostre seigneur et prince : ce que prie à Dieu que ainsi soyt. Entretant garderay l'opportunité du temps et lyeu de présenter ladicte requeste, me persuadant que présentement ne se pard aucun tamps.

» A tant, messeigneurs, après me avoir bien humblement recommandé en la bonne grâce de Vostres Seigneuries, prie au Créateur ycelles conserver et donner que plus désirent. De Madrid, le 3^e d'octobre 1576.

» De Vostres Seigneuries très-humble serviteur,

» BALTASAR SCHETZ.

» Ceste est copie de ma dernière envoyé par l'ordinaire, lequel entens a esté détenu à Borgos.

» Depuys ma dernière, ay parlé par diverse foys à monsieur le président Hopperus, lequel me dict d'attendre encoires quelque peu avecque la dernière requeste, et m'asseure que sur la requeste de Vostres Seigneuries on a consulté plainement et prins résolucion, laquelle a esté mis par ung chapitre en la instruction de don Juan d'Austria, pensant devoir partir incontinent ; mais me samble avecque ces changementz retarde son partement, comme me samble aussy celluy de monsieur de Rassingem, combyen pense byentost partir.

» Je pensoy envoyer ceste copie cejourd'hui, 15^e d'octobre, par voye de Borgos ; mais on me dict que tous les passages sont serrés, et que on ne laisse partir à nulluy.

» Estant ceste demouré ycy, pour estre serrés les passages, jusques ores, 29^e de ce moys, comme on a dict, se ast divulgé comme Sa Majesté avoit résolu secrètement dépescher don Juan d'Austria avecque 3 ou 4 chevaux seullement, estant parti le jour de Sant-Lucas (1), tenant mine comme alloit à Vallidolit, et que en huit jours seroit de retour pour partir par Barcelona ; en sa compagnie alloit don Octavio de Gonsaga. Il y a nouvelles de luy que estoit entré en France ; et devant avoir telles nouvelles, Sa Majesté ne l'a volu

(1) 18 octobre.

divulger; et espérant que passera sans danger, envoie présentement après luy le secrétaire Vasseur. Espérant que vyendra avecque bonne résolution, et ainsy acceptable à tous, dont Dyeu nous en donne bonnes nouvelles, et que monsieur de Rassingem doibve suyvre bientost avecque mellieures.

» Et à Vostres Seigneuries, messeigneurs, après me avoir humblement recommandé en la bonne grâce de Vostres Seigneuries, prie au Créateur avoir ycelles en sa sainte garde. De Madril, 29^e de octobre 1576.

» De Vostres Seigneuries très-humble serviteur,

» BALT. SCHEZ. »

Archives du royaume : registre des états de Brabant n° 330, fol. 159.

1733. *Lettre de don Juan de Çúñiga au Roi, écrite de Paris, le 5 octobre 1576.* Aussitôt qu'on sut, à la cour de France, l'entrée dans Gand des compagnies du prince d'Orange, il y eut un fréquent échange de courriers avec le duc d'Alençon. Çúñiga a appris de bon lieu que ledit duc est résolu d'aller secourir les Pays-Bas (1).

Archives de l'Empire, à Paris : collection de Simancas, B 40¹⁵¹.

1734. *Lettre du cardinal de Granvelle au secrétaire Antonio Perez, écrite de Rome, le 5 octobre 1576.* Il a reçu sa lettre du 20 août, par laquelle il a appris que les siennes du 25 juin et du 31 juillet sont parvenues à leur destination. — Il a reçu en même temps celle du Roi, à qui il répond brièvement : car il y a peu de chose à dire de Rome, et tant des affaires des Pays-Bas qu'il n'ose pas se lancer sur cet Océan autant qu'il le pourrait (2).

« Les exécutions ont duré longtemps (3). Il y a deux ans qu'on dit qu'on enverra les vrais remèdes, et ceux-ci se font toujours attendre. On a consumé sans fruit tout un trésor pour la solde des gens de guerre qui ne servent pas,

(1) Dans une lettre du 7, Çúñiga mandait à Philippe II que, la veille, le roi lui avait lui-même confirmé cette intention de son frère, en l'assurant qu'il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour y mettre obstacle. (Collection de Simancas, B 40¹²⁸.)

(2) ... *Que no oso entrar quanto se podria en aquel piélagó.*

(3) *Mucho ha durado el cuchillo.*

sans parler de la ruine du pays, qui certainement par désespoir en viendra à ce que j'ai tant appréhendé et écrit. C'est par d'autres moyens que furent pacifiées promptement les communes d'Espagne, et que l'Empereur, notre seigneur, de glorieuse mémoire, remédia à la révolte de Gand, n'hésitant pas à aventurer sa personne à travers la France. Il n'y eut alors que treize ou quatorze individus exécutés; l'Empereur pardonna à la multitude; les privilèges furent modifiés, et la rigueur cessa. Je rappellerai aussi que, lorsqu'à Gand ils coupèrent la tête, sur le Marché, à l'aïeul du comte de Meghem (1) et au chancelier (2), en présence de madame Marie, qui était leur souveraine et qui les suppliait à genoux pour la vie de ces ministres, la chose resta sans remède (3). Je laisse de côté la manière dont ces gens se conduisirent envers le bon duc Philippe, l'empereur Frédéric et son fils Maximilien, dans les troubles qui étaient assez fréquents : l'histoire en est pleine, et la mémoire de quelques-uns de ces faits est toute fraîche. » — Granvelle blâme les confiscations et le dixième denier qui ont été mis en pratique aux Pays-Bas : les premières, dit-il, ont coûté bien cher. Si l'on veut continuer d'employer la force, il craint que les choses ne se gâtent davantage, et que ces provinces ne se perdent, les États voisins ne haïssant pas moins qu'elles les Espagnols.

« Vous vous souviendrez, poursuit-il, que j'ai conseillé depuis longtemps, et même déjà avant le départ du Roi pour l'Espagne, de chercher à établir plus de conformité entre les nations, principalement en mariant quelques seigneurs principaux des Pays-Bas avec des dames espagnoles, et des seigneurs espagnols avec des dames belges, et en faisant le même de personnes particulières, parce que ce sont là des liens qui unissent ordinairement les nations. Nous faisons aussi une faute, en gratifiant moins qu'il ne conviendrait les Flamands et les Italiens, vassaux de S. M. : car ils disent que les Espagnols veulent tout avoir, que ceux-ci seuls obtiennent des grâces, et qu'eux sont exclus de la faveur de S. M. : d'où naît encore la haine qui difficilement s'apaisera, si nous persistons dans cette conduite..... — Don Juan se rappellera

(1) Guy de Brimeu, seigneur d'Humbercourt.

(2) Guillaume Hugonet.

(3) ... *Y no hubo remedio.*

ce que je lui dis, à mon départ de Naples, touchant son allée aux Pays-Bas. On l'y craint, à cause de ceux qui l'accompagnent ordinairement, et ils ne sont pas charmés de l'avoir. Ils auraient mieux aimé madame de Parme, pourvu que ses domestiques (*criados*) ne se mêlassent directement ni indirectement des affaires, ni de la provision des offices et bénéfices : car l'influence qu'eut à cet égard le secrétaire Armenteros, après que j'eus quitté les Pays-Bas, fit un très-grand mal. Si le seigneur don Juan est accompagné de troupes, je crains qu'ils n'aillent jusqu'à vouloir l'empêcher d'entrer dans le pays, et, au cas qu'ils en viennent là, ils mourront tous plutôt que de renoncer à leur entreprise. S'il n'a pas de troupes, comme ils ne sont pas très-contentés de sa nomination, je ne sais s'il sera en sûreté. — Ces moyens, qu'on appelle les vrais remèdes, de rétablir les choses sur le pied où elles étaient du temps de l'Empereur, le conseil d'État aurait pu les mettre à exécution, si, immédiatement après la mort du grand commandeur, on les lui avait envoyés, et par là le seigneur don Juan eût trouvé le chemin plus facile. On a voulu les garder jusqu'à son allée aux Pays-Bas : dans l'intervalle est arrivée la mutinerie de l'infanterie, qui a encore plus aigri la nation, et les occasions favorables ont été perdues. » — Granvelle voudrait que les affaires d'Espagne permissent au Roi de venir jusqu'à Milan : ce serait, selon lui, d'un grand secours pour l'arrangement des troubles des Pays-Bas.

« Les choses sont venues si avant, continue-t-il, que je ne sais plus que dire, et je crains même d'avoir dit beaucoup, avec peu de profit pour moi : mais Dieu sait que tout ce que j'ai dit l'a été avec la sincère volonté et désir de servir et de voir les affaires de S. M. aller bien, les voyant de toutes parts si troublées que certes je crains quelque grand désastre..... — J'ai voulu vous écrire tout cela en confidence, n'osant pas l'exprimer dans des lettres qui passent sous les yeux du conseil, parce que souvent on les interprète dans un sens opposé à l'intention de celui qui écrit. J'avais coutume d'en agir ainsi avec le seigneur Gonçalo Perez, votre père. Vous verrez si vous voulez en communiquer quelque chose à S. M., faisant l'office que j'attends de votre bonté, afin que ce que j'écris sincèrement soit bien pris. — Si, il y a deux ans, on avait voulu employer les moyens de douceur que je conseillai si souvent, les Espagnols auraient pu rester aux Pays-Bas, à la satisfaction de tous, pourvu qu'on eût changé leurs mestres de camp, capitaines et autres

officiers, et qu'on eût mis ordre en la discipline militaire, la faute de laquelle a beaucoup diminué la réputation de ladite infanterie, qu'on ne craint plus guère en Flandre ni en Italie, eu égard à ce qu'il en était autrefois. »

Granvelle attribue, en grande partie, ce discrédit à ce qu'on donne les charges de capitaines, de porte-drapeaux et autres à des jeunes gens et des hommes sans expérience, qui n'y ont d'autre titre que d'être parents ou protégés de quelques-uns (1). — Enfin il ne pense pas qu'on puisse obtenir des Flamands que les Espagnols qui sont aux Pays-Bas y restent, et moins encore que d'autres y exercent des charges de justice et de conseil, contrairement à leurs privilèges ; il tient aussi pour impossible de faire cesser la défiance et la haine qu'y excite leur présence, sinon avec le temps, en changeant de système, et en tenant compte, à la cour de Madrid, des vassaux des autres États du Roi (2).

Liasse 928.

1755. *Lettre du baron de Rassenghien aux seigneurs du conseil d'État, écrite de Madrid, le 8 octobre 1576.* Il leur rend compte de son arrivée à Madrid, de sa réception par le Roi à l'Escurial, de la manière gracieuse dont le Roi l'a accueilli, et de la satisfaction qu'il a témoignée de la conduite du conseil ; de ses rapports avec don Juan et de la bonne opinion qu'il conçoit de ce prince ; du fâcheux effet qu'a produit la nouvelle de l'emprisonnement du conseil, des doutes et de l'hésitation qu'elle a fait naître dans l'esprit du Roi ; de ses conférences à Madrid avec les ministres ; du langage énergique qu'il leur a tenu ; enfin de l'espoir qu'il a d'une décision prochaine et favorable :

« Messseigneurs, je suis arrivé icy à Madrid le xv^e de septembre au matin, sans aulcune fortune, et en bonne santé, Dieu mercy : les rencontres que j'ay eu en France des seigneurs courantz la poste m'ont retardé bien de deulx journées. Et estant Sa Majesté advertye par monsieur Hopperus de mon arrivée, m'envoyast dire la bienvenue, et qu'elle seroit bien aise de me voir, et que à cest effect la poulroye venir trouver au cloistre de Sainct-Laurens :

(1) ... *Por ser parientes ó faborescidos de algunos.*

(2) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n^o CCCCXXXVI.

ce que je feis le lendemain, et le mesme jour j'euz audience fort particulière et longhe, seul à seul, me faisant Sa Majesté bon recueil, avecque démonstration d'estre fort contente de ma venue, et de l'envoy faict par ceulx de son conseil, et du choix de ma personne. Et après luy avoir en brief faict ouverture de l'occasion de ma venue, et de la diligence requyse, pour le service de Dieu et du sien, en l'envoy des remèdes propres pour guéryr le mal de ses Pays-Bas, tant ruynez et désespérez par ceste si longhe guerre intestine et foudre des soldatz y maintenez en si grand nombre et si longtemps inutillement, n'y restant plus aulcung espoir, après Dieu, sinon en Sa Majesté seule, elle me fyt fort gratuite response de l'affection qu'elle portoit auxdicts Pays-Bas, non-seulement comme prince, mais comme père d'iceulx, et du désir qu'elle avoit eu de remédier par toute douceur et clémence aux maux y survenuz, pour les remettre en paix et leur prospérité anchienne, mesmement d'y venyr en personne, mais que les occasions survenues de temps à aultre aviont retardé l'effect de ses bonnes intentions, et que présentement, avant sçavoir de ma venue, elle avoit faict tenir prest le seigneur de Selles, pour porter la déclaration des vrais remèdes par elle conceuz, pendant que le seigneur don Juan pouloit arriver par delà; toutesfois, puisque j'estoye venu si à propos, avant les despescher, qu'il seroit bien expédient d'entendre premièrement toute ma charge, et que, suyvant icelle et entendu le surplus dont le poulroye informer, le tout fust reveu et examiné de nouveau avecque moy, pour plus meurement adviser au changement qu'il y auroit à faire. Sur quoy je remonstrys à Sa Majesté le grand préjudice et intérêt advenu au service de Dieu et du sien par la trop longhe dilation des remèdes convenables, et que les affaires estiont présentement en telz termes qu'il n'y failloit plus de parolles ny dilation, ains prompte exécution et bon effect de ses résolutions, pour éviter que le désespoir du peuple (que adviendrait plus par nécessité que mauvaise intention) ne fist son opération : la suppliant partant vouloir bien considérer le tout et despescher brièvement, comme il convenoit à la grandeur du mal. De quoy Sadicte Majesté me donnast fort bon espoir, demandant que luy donnasse par escript mesdictes remonstrances, pour les examiner de plus près. Suyvant quoy, luy donnis en main mes instructions originalles, en ayant retenu copye, comme par après je luy délivray ousy les lettres particulières de monsieur le ducq d'Arsschot et

d'autres du conseil : se montrant bien satisfaite du devoire par eulx faict à l'endroict de son service ; s'informant du portement de chascun.

» Et pendant les quatre jours que Sadiete Majesté me détint près d'elle audict monastère, je lui discouruz à la vérité, et le plus particulièrement que je peuz, tout l'estat du pays, comme semblablement par diverses fois j'ay faict au seigneur don Juan d'Austrice, que je trovys là près de Sadiete Majesté, après luy avoir présenté voz lettres, lesquelles il recheupt de fort bonne part, se montrant bien affectionné et désireulx de procurer le repos et tranquillité desdicts pays. Et certes, son humeur me samble plus correspondre à celluy de nostre pays que d'Espagne, et espère que ses qualitez ne seront désaggréables, moyennant qu'il y viègne sans aultre conseil particulier, et accompagné de telz remèdes que seront nécessaires : dont dépendt le tout.

» Et comme les résolutions du Roy commenchiont à prendre, à mon advys, assez bon chemin, avecque espoir de briefve despesche, se montrant Sa Majesté comme résolue de faire partyr oussy ledict seigneur don Juan sans forces ny conseil estrangier, pour gouverner sur le piet ancien du tamps de feu l'Empereur, survindrent les nouvelles de l'alborot succédé depuis mon partement, et de l'emprisonnement de ceulx du conseil d'Estat, et arrivarent lesdictes nouvelles le xviii^e, par ung de mes gens despeschié par monsieur le marquys de Havrecht, et au mesme instant oussy par ung despesche de l'ambassadeur de France. Sa Majesté et touz aultres se trouvoient bien perplexs et altérez dudict succès et attemptastz : de sorte que toutes résolutions et bonnes despesches sambliant estre confuses et suspenses, principalement pour n'estre advertys, ny de l'occasion dudict emprisonnement advenu si trestost après mon partement, ny de l'intention de ceulx l'ayant faict faire, et dont me trouvoye oussy bien empeschié, pour n'en sçavoir rendre aulcung compte, n'estoit sur la deffidence grande que j'avoie laissé à mon partement, et que ne povoye croire aultrement, sinon qu'il y devoit estre entrevenu quelque aultre occasion particulière qui eult faict prendre ce dessaing à ceulx des estatz, peult-estre pour prévenir à quelque aultre plus grand inconvenient, ce que se sçauroit de brief : interprétant le tout en la meilleure part que je povoye, combien que la forme dudict exploit estoit mal excusable, pour l'indignité faicte aux personnes commises au gouvernement

général et représentantes la personne de Sa Majesté, qui se trouvoit icy si grande que l'on ne sçavoit bonnement que dire. Et combien que j'insistasse toujours vers Sa Majesté pour, nonobstant ce, parachever ses bonnes résolutions et despaches, et que ce fait particulier ne devoit retarder, ains plustost haster les remèdes du général, pour prévenir à aultre plus grand mal qui seroit de pire conséquence, l'assurant qu'il avoit èsdicts pays tant de bons serviteurs et léaulx vassaulx affectionez au service de Dieu et du sien, qu'il ne devoit craindre aulcung préjudice èsdicts deulx poinctz, veu mesmement la proteste qu'en aviong fait si souvent les estatz, et partant qu'elle fust servye de mander là vers elle monsieur Hopperus, pour délibérer et se résoudre tant plus tost sur ma despesche, qui estoit tant nécessaire d'estre hastée qu'il n'y povoit entrevenir ung seul jour de dilation sans grans dangiers, toutesfois Sa Majesté ne me donnist aultre responce, sinon qu'elle estoit fort marrye desdictes nouvelles et changement advenu, et qu'elle y penseroit. Après Sadiete Majesté me dict qu'elle trouvoit bon que le lendemain je retournasse à Madrid, pour communiquer et préparer les affaires avecque monsieur Hopperus et aultres de son conseil qu'elle ordonneroit, suyvant la charge que la mesme nuyct disoit d'envoyer audict Hopperus, donnant Sa Majesté espoir de suyvre en peu de jours, pour résoudre sur tout.

» Ainsy je m'en retournys audict Madrid, ayant Sa Majesté commandé au marquys d'Aguillar d'estre mon hoste. Et selon la charge envoyée par Sadiete Majesté à Hopperus, nous nous sommes jointz en conseil, l'évesque de Cuyneka, inquisiteur major d'Espagne, ledict marquys d'Aguillar, monsieur Hopperus et moy, avecque le secrétaire Sayas, sans plus, où avons commenché à traicter les affaires de Flandre, avecque si peu d'avancement de résolutions comme se peult attendre de gens n'en ayantz aulcune expérience ny cognoissance. Et estant Sa Majesté, quelques jours après, arrivé au Pardo, deulx lieues d'ichy, le fusmes là trouver par sa charge, monsieur Hopperus et moy; et, après luy avoir fait ample relation de tout ce qu'estoit passé, et de noz advys sur les vrais remèdes et diligence requise, ensamble sur les difficultez trouvées ès remèdes auparavant conceuz et que l'on pensoit envoyer par delà, Sadiete Majesté, monstrant de désirer la briefveté des résolutions, commandast de nous resjoindre derechief avecque les mesmes. Ce qu'avons

faict par ix et x jours continuelz, disputans sur les poinctz principaulx par moy proposez au Roy et ausquelz sambloit retomber toute la difficulté, qui estiont l'assablée des estatz généraulx, la sortie des estrangiers, la pacification générale des pays, avecque maintènement de la religion catholique et deue obéissance et autorité de Sa Majesté, remyse du gouvernement général sur l'ancien piet qu'il estoit du temps de feu l'empereur Charles et du gouvernement de la royne de Hongrye, avecque observance des privilèges et anchiennes costumes desdicts pays, et soubz ung prince du sang, par l'advys et consaulx des naturelz d'iceulx pays, avecque oblivion de toutes choses passées, et que, pour conclusion de tout, j'avoye représenté à Sadicte Majesté que absolument elle devoit entendre que l'intention des estatz des Pays-Bas, comme patrimoniaulx, estoit de non estre réduyctz en province d'Espagne, ny gouvernez soubz les lois ny par personnes naturelz d'icelle, et que sur ledict poinct toutes aultres difficultez estiont comprises.

» Finablement, au premier de ce mois, l'on at arresté quelques résolutions et advys sur tout assés favorables, et envoyé le tout à Sa Majesté, au Pardo, avecque déclaration des advys particuliers de chacun de nous, arraisonnez principalement sur la retraicte des Espaignolz et quelques aultres poinctz ausquelz ne nous trouvions d'accordt, pour en estre résolu par Sa Majesté; et sommes attendantz journellement sa response et finale résolution, à laquelle, et affin qu'elle soit telle de touz poinctz comme il convient pour remédier au povre et désolé estat des pays, monsieur Hopperus et moy ne cessons, et de bouche et par lettres, faire touz devoirs possibles, sans obmettre aulcune occasion ou perte de tamps, affin que Sa Majesté donne presse à ses bonnes résolutions et briefves despesches.

» Le mesme jour qu'avions envoyé au Roi noz advys, arrivast icy le courier avecque voz lettres, lesquelles, au lieu d'advancher nostre despesche, comme avecque rayson elles debviont faire, ont causé plustost retardement, par les doubtes et scrupules que aulcungs y volliont trouver. Et estant la choze myse en conseil par quelques jours, pour sçavoir ce qu'on y respondroit, enfin, sur les remonstrances par nous faictes qu'il ne failloit plus nulles parolles, ains le mesme remède et prompte exécution d'icelluy, et que promesses sans effect feriont plus de mal que de bien, Sa Majesté s'est résolue n'y respondre aultrement ny plus tost qu'avecque l'envoy de ses

résolutions et vrais remèdes, desquelz de jour en jour l'on nous promet les despèches, avecque grand espoir qu'elles seront bonnes, de tant plus que je voy Sa Majesté incline d'y procéder plustost par moyens doux et agréables que par force. Mais il s'y passe tant de traverses et longheurs que je ne sçay que dire, parce que *semper parturit et nunquam parit*, et de ma part povez estre assurez que riens s'est oublyé de ce qu'y peult servir, et ne s'en peult dire ou faire davantaige, sinon attendre la grâce de Dieu et le dernier mot de Sa Majesté.

» Les nouvelles si diverses qui viennent par ichy, du costé de l'ambassadeur de France et par aultres lettres particulières, empeschent grandement le bon succès de noz affaires, si comme, entre aultres, que le prince d'Orenge auroit envoyé à ceulx de Flandres, pour battre le chasteau de Gandt, xxv pièches d'artillerie et xv enseignes de ses gens de piet, et que, après estre ledict chasteau prins par force, et tué ce qu'il y avoit dedens, que ledict prince d'Orenge seroit en personne venu audict Gandt. Que j'estime, avecque plusieurs aultres faulx bruyctz qui se sèment par ichy, estre inventions de malveullantz, pour animer le Roy contre ses subjectz et empescher ses bonnes résolutions, de tant plus que de par delà ne s'en escript riens à noz aultres.

» Je n'ay escript jusques à présent, tant pour n'avoir encoires matière ny assurance de povoir advertyr aucune chose ou résolution certaine, qu'aussy pour n'avoir trouvé moyen de le faire seurement, mesmement pour le dangier des chemins, et que l'on at faict détenyr icy touz couriers, mesmement l'ordinaire des marchans. Et combien que Sa Majesté at donné certain espoir de despècher en fort peu de jours, et le seigneur don Juan et moy, avecque toutes ses bonnes résolutions, toutesfois, selon que je vois les longheurs d'ichy, je ne sçauroye assurer de riens, tant que soye par chemin, et ne tiendrat à aucune sollicitude ou diligence que je ne soye mesmes le messagier bientost et bon, si quelque rayson at lieu par deçà. Cependant je m'assure et confye certainement que le tesmoignaige que j'ay porté icy à Sa Majesté et tous aultres de l'affection et fidélité que les seigneurs de par delà, et généralement tous les estatz, ont au service de Dieu et le sien, et maintenant de la religion catholicque rhomaine, et sa deue obéissance, ne se trouverat aultre que vraye, selon les protestations si souvent réitérées par lesdicts estatz, et que de touz

costez, uniformément et par bonne union, l'on tiendrat la bonne main de non donner aulcung piet aulx hérésies, ny admettre aulcunne choze dont justement et avecque rayson Dieu et Sa Majesté poulriont estre offensez, et que l'on ne puisse respondre devant Dieu et le monde, pour éviter que *novissimus error non sit peior priore*.

» Messeigneurs, je supplie Nostre-Seigneur vous donner longhe et heureuze vye, après m'estre très-humblement recommandé en voz bonnes grâces.

» De Madrid, le viii^e de octobre 1576.

» Messeigneurs, incontinent que seray de tout assureé de la résolution du Roy, je ne faudray vous en advertyr, soit par le courier ordinaire ou par homme exprès que je despescheray; et estant à cheval, vous povez estre assureé que j'useray de toute diligence possible. J'avoie oublyé vous dire que Baptista du Bois, ayant esté envoyé à Milan, est arrivé icy, par charge, à ce qu'il m'at dict, du secrétaire du seigneur don Juan, demeuré audict Milan pour l'incertitude du retour dudict seigneur, et m'at dict vous avoir escript dudict Milan ce qu'il y at trouvé.

» Messeigneurs, j'ay levé icy, des facteurs des Fouckres, à payer par monsieur de Grobendoncq à Antonio Foucker et *sobrinos* en Anvers, la somme de mille deulx centz cinquante ducatz, à trente-six patars pièche, à payer ung mois après lettre veue. Il vous plairat ordonner audict Grobendoncq les payer à bon compte de mon voyaige.

» L'entièrement à vous obéir et servyr,

» MAXOEMILIAN VYLAIN. »

Original autographe, aux Archives du royaume.

1736. *Lettre de Gerónimo de Roda au Roi, écrite du château d'Anvers, le 10 octobre 1576.* Il rappelle ses lettres du 28 septembre et du 1^{er} octobre au Roi, et celle qu'il a écrite le 2 au secrétaire Çayas (1). Il n'en a depuis reçu aucune du Roi. — Don Alonso de Sotomayor est toujours à Cambray : les états ne lui ayant pas envoyé de passe-port, il n'aura pas voulu se mettre entre leurs mains. — Diego Felices est à Calais ; il a envoyé par un messenger les dépêches qui lui avaient été remises, et qui étaient celles desquelles don

(1) Les deux dernières nous manquent.

Alonso était porteur; mais Roda ne les a pas encore reçues. — Malgré le placard publié contre lui, il continue de faire ce qui convient au service du Roi, avec le concours des membres du conseil de guerre qui se trouvent à Anvers. Quant au conseil d'État de Bruxelles, il est l'instrument des volontés des états généraux assemblés en cette ville. — Les états voulaient avoir une communication avec les colonels allemands touchant la sortie des Espagnols des Pays-Bas sans effusion de sang, comme ils disent, ainsi que le Roi le verra par la copie de leur lettre au baron de Pollviller : mais Roda et les chefs espagnols, s'étant réunis avec les colonels Fronsperg, Fugger et Cornelis Van Eynde, leur firent entendre que, s'ils consentaient à une telle communication, ce ne devait pas être pour traiter de ce point, mais de la cessation des hostilités de l'une et de l'autre part, et de la levée du siège du château de Gand, afin qu'on pût le ravitailler, en attendant qu'on reçût les ordres du Roi; et Roda écrivit en conséquence à Pollviller les deux lettres dont il envoie également copie au Roi (1). Les colonels désirèrent beaucoup néanmoins la communication proposée; « mais, dit Roda, ce ne sera pas » de notre consentement qu'ils traiteront de semblables choses, puisqu'il » ne convient ni au service ni à l'autorité de V. M. que cela se fasse sans sa » permission et son ordre précis. »

« Les états généraux, poursuit-il, ont écrit aux colonels une lettre où ils leur demandent de déclarer s'ils sont pour les soldats espagnols mutinés et

(1) Ces lettres sont du 4 et du 5 octobre.

Dans la première, Roda fait part à Pollviller de ce qui s'est passé entre les chefs espagnols et les trois colonels allemands; il l'engage à ne traiter, ni par écrit ni verbalement, avec les états touchant la sortie des Espagnols, puisqu'il est clair qu'il ne se peut traiter de pareille chose (*pues esto es cosa clara que no se puede tratar*), et à s'abstenir aussi de déclarer s'il est pour les états ou pour les Espagnols, attendu qu'il a prêté serment au Roi, et qu'en conformité de ce serment, il doit s'employer selon que le service du Roi l'exige (*pues V. S. tiene hecho su juramento á S. M., y en conformidad de ello se ha de emplear en lo que fuere su servicio*). Tout ce que lui et les autres colonels allemands peuvent faire, c'est de traiter avec les états, afin que les choses n'aillent pas plus avant, au préjudice du service du Roi et au dommage du pays, en attendant qu'on connaisse la volonté de S. M. Une communication dans ce but pourrait avoir lieu à Malines, où l'on ferait entrer trois compagnies allemandes.

Dans sa lettre du 5, Roda se prononce contre toute communication avec les états, et invite Pollviller à leur répondre dans ce sens.

rebelles, ou pour eux. On nous dit qu'ils ont répondu qu'ils serviront V. M. selon le serment qu'ils lui ont prêté; mais c'est de manière qu'on ne retire aucune utilité d'eux, parce qu'ils se préoccupent uniquement de la garde des villes, sans donner aucune assistance en ce qui touche les choses du service de V. M. J'avais écrit au marquis d'Almazan (1), dès que je connus l'emprisonnement du conseil d'État, afin qu'il en rendit compte à l'Empereur, en le suppliant d'ordonner à ces colonels qu'ils demeurassent fermement attachés au service de V. M. et se réunissent à nous. S. M. I. le fit, et envoya ici un courrier avec des lettres qui arrivèrent à propos et furent bien reçues : mais, comme il s'y disait que les colonels n'obéissent pas aux états, mais aux députés que V. M. a ici, le comte d'Eberstein les interprète en ce sens, qu'il doit obéir au conseil qui est à Bruxelles, et dont lui et M. de Champagny suivent les ordres. Tous les autres colonels l'entendent différemment, et l'ont fait savoir audit conseil.

» Ce matin, le courrier de l'Empereur est retourné, et j'ai écrit par lui très au long au marquis d'Almazan, afin que, dans le cas où les personnages que S. M. I. veut envoyer ici ne seraient pas encore partis, ils viennent subordonnés à moi et à ceux du conseil de guerre. Comme le marquis aura rendu un compte détaillé à V. M. de ce qui s'est passé avec l'Empereur à ce sujet, je n'en dirai pas davantage, sinon qu'il convient que V. M. nous fasse déclarer sa volonté, afin que, quand les commissaires impériaux arriveront ici, nous sachions comment nous conduire.

» Il y a trois jours que je n'ai reçu de lettre de don Alonso de Vargas ni du mestre de camp don Hernando de Tolède. J'apprends qu'ils se proposaient de faire en force une reconnaissance du chemin de Gand, afin de juger si l'on pourra mettre dans le château des gens et de la poudre. Le temps leur est très-propice. Si les Espagnols d'Alost avaient voulu venir, ce serait déjà une affaire faite, et l'on pourrait passer à d'autres choses; mais ils se sont conduits d'une manière indigne. La difficulté que j'écrivis à V. M. qu'il y avait dans le passage par Termonde est levée, parce que les Allemands de Pollviller virent que les quatre membres de Flandre les abusaient, et Pollviller a offert à don Alonso de marcher au secours dudit château avec

(1) Ambassadeur d'Espagne à Vienne.

ses fils et 200 soldats ; je ne sais s'il accomplira cette offre. Si le comte d'Eberstein avait voulu nous donner 400 soldats des treize compagnies qu'il a à Anvers, ledit secours aurait été tenté : mais il s'est excusé, disant qu'il en avait besoin pour la garde de la ville. Il agit ainsi par défiance envers nous, et c'est dans le même esprit qu'il laisse les bourgeois monter la garde et faire des rondes avec ses soldats. Enfin lui et Champagney ont entravé toujours toutes les choses qu'on a demandées pour le service de V. M., soit à eux, soit au magistrat ; et comme je l'ai déjà écrit, Champagney achèvera inmanquablement de faire perdre à V. M. ces pays (1). »

Roda annonce ensuite que le colonel Mondragon, avec le peu de gens qu'il a pu rassembler, a chassé les ennemis d'une position qu'ils occupaient près du fort de Vorsmeer, ce qui est d'une grande importance, et qu'il s'appête à les chasser aussi d'une écluse qu'ils veulent fortifier par là. Puis il continue ainsi :

« J'ai su aujourd'hui que le docteur Leoninus Longolius et deux abbés ont quitté Bruxelles, pour aller conclure la paix avec le prince d'Orange. Ce doit être en vertu d'une résolution des états généraux qui sont réunis sans l'ordre ni la permission de V. M. Certes nous sommes scandalisés de cela et des autres choses qui se passent ; une de celles-ci est que le vice-amiral de la flotte de V. M., qui est le bourgmestre de Middelbourg, est allé à Bruxelles à notre insu. Jamais on n'eût pensé qu'il eût été capable de le faire : mais ce qui les attire tous, c'est ce bénéfice commun de la patrie, qui est une grande chose (2). »

Roda dit, en post-scriptum, que le colonel Charles Fugger vient de lui montrer une lettre du conseil d'État où il est blâmé d'avoir consenti qu'on amenât de Berghes à la citadelle d'Anvers trois pièces de canon, et où on lui ordonne de n'en plus laisser prendre ; mais lui, comme bon serviteur du Roi, est décidé, au contraire, à prêter son aide pour que l'artillerie qu'on tira de la citadelle, lors de l'expédition dans les îles, y soit rapportée. Dans la lettre du conseil d'État il était dit que le colonel Fugger avait remis les trois pièces

(1) ... Y como por otras he escripto, sin falta el Champañi ha de acabar de hacer perder estos Estados.

(2) Lo que atrae á todos es este beneficio comun de la patria, que es cosa grande,

« aux Espagnols rebelles : » Roda s'émerveille de cette insolence avec laquelle on parle des ministres du Roi (1).

Liasse 566.

1757. *Lettre de Gerónimo de Roda au secrétaire Çayas, écrite du château d'Anvers, le 13 octobre 1576.* Il a appris que la dépêche qui fut remise pour lui à don Alonso de Sotomayor, que le capitaine Diego Felices apporta à Calais, et qu'il confia là à un courrier français, a été vendue à Gand, par ce courrier, à des capitaines du prince d'Orange : il n'a reçu que les lettres expédiées par la voie de Bruges. — Don Alonso de Sotomayor n'a pu passer; Roda n'a rien su du capitaine Diego Felices, depuis son arrivée à Calais. — On lui écrit de Bruxelles qu'on a pris, près de Cambrai, une de ses dépêches, et qu'on l'a apportée à M. de Hèze, mais qu'on ne savait pas la déchiffrer. Comme il envoie toujours un duplicata de ce qu'il a écrit, il espère que l'un ou l'autre sera parvenu à destination. — Il transmet à Çayas copie de la lettre que le conseil d'État a écrite au colonel Fugger, afin qu'il ne laissât pas sortir de Berghes des pièces d'artillerie demandées pour le château d'Anvers. Elle n'en ont pas moins été expédiées, et elles sont attendues demain au château. — Au point où en sont les choses, Roda ne voit d'autre moyen de sortir des embarras où l'on se trouve, que de laisser les états faire la paix, comme déjà ils la négocient avec le prince d'Orange, à Biervliet. — L'Artois s'est déclaré pour les états; le comte de la Roche (2) et M. de Vaulx (3) ont abandonné leurs charges et sont allés chez eux. — M. de Hierges a déclaré qu'il obéira au conseil d'État. — « Tout le reste, dit Roda, est perdu : Maestricht, » Tirllemont sont bien près de l'être; il n'y a aucun moyen de secourir le » château de Gand; notre cavalerie et notre infanterie sont campées aux » environs de Lierre et du château d'Anvers, et les Espagnols d'Alost demeu- » rent obstinés dans leur mutinerie. »

Liasse 566.

1758. *Lettre de don Juan de Cúñiga et du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Rome, le 14 octobre 1576.*

(1) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CCCCXXXVII.

(2) Don Fernand de Lannoy, gouverneur de la province.

(3) Maximilien de Longueval, gouverneur d'Arras.

« Nous avons tous deux appris les troubles des Pays-Bas avec la douleur dont V. M. peut se faire une idée, car elle connaît notre attachement à son service. Nous savons, par les nouvelles de France, que ces troubles vont chaque jour en augmentant, sans qu'il nous soit parvenu aucun détail, la correspondance étant interrompue avec ces pays, à cause qu'on soupçonne que la peste est en Italie, et que, par ce motif, on ne laisse point passer les courriers. Nous sommes informés aussi de ce que les états de Brabant ont fait à Bruxelles envers ceux du conseil d'État, et des démarches qu'ils font pour attirer à leur parti les autres états qu'ils ont déjà convoqués; et vraisemblablement avec la haine qu'ils ont tous conçue contre la nation espagnole, ils seront unanimes dans leur prétention de s'en débarrasser, et de la faire sortir de ces pays. Nous appréhendons que les choses n'aillent si avant que, plus tard, elles ne soient sans remède. Nous considérons, de plus, que, dans la crainte qu'on ne leur en fasse un crime, et que, selon les exemples du passé, on ne veuille les châtier de leur audace, ils pourraient bien se laisser entraîner à des actes qui obligeraient V. M. à plus qu'il ne conviendrait.

» Dans ces circonstances, nous avons pensé qu'il serait à propos, pour le service de V. M., que moi, cardinal de Granvelle, comptant sur la confiance que m'a toujours témoignée le duc d'Arschot, je lui écrivisse, par un courrier exprès, la lettre dont copie est ci-jointe (1), et qu'il montrera probablement aux autres, pour voir si nous parviendrons ainsi à les entretenir dans l'espérance que, malgré tout ce qu'ils ont fait, ils pourront encore s'arranger avec V. M., et cela afin de donner le temps à V. M. de se résoudre, si elle ne s'est pas résolue déjà, sur ce qui est le plus opportun pour son service; et sous correction, il nous semble qu'il ne convient aucunement que V. M. témoigne l'intention d'imputer à rébellion et à méfait ce qui arrive, afin de ne pas les

(1) Nous avons une traduction espagnole de la lettre du cardinal au duc d'Arschot. Il l'y assure que don Juan d'Autriche ne tardera pas à se rendre aux Pays-Bas; qu'il n'aura avec lui que dix ou douze chevaux; qu'il formera sa maison exclusivement de gentilshommes du pays; qu'il n'emmènera pas un seul homme de guerre; qu'il ne s'occupera que de pacifier les choses; qu'il veut rétablir le gouvernement dans l'état où il était sous le règne de l'Empereur, etc. Il s'applique à le convaincre que le Roi ne cherchera pas à se venger de ce qui peut avoir été fait contre son autorité; que, de leur côté, les états doivent témoigner que, dans ce qui a été fait, il n'y a rien eu au préjudice de l'obéissance à laquelle ils sont tenus envers leur souverain, et qu'ils ont été mus seulement par le désir d'être délivrés des Espa-

désespérer davantage, et qu'au contraire elle fasse paraître que tout ce qui s'est passé et se passe ne provient, à ses yeux, que de la défiance et de la haine qu'il y a entre les deux nations : car nous craignons que, si l'on prend une autre voie, cela ne cause de plus grands embarras à V. M. Nous estimons encore, en voyant tous les états s'associer aux mêmes actes, qu'il ne convient pas que V. M. se montre offensée de façon qu'ils pensent qu'elle songe à se venger d'eux, comme de gens qui ont méfait, surtout eu égard à la situation géographique des Pays-Bas, à l'éloignement de V. M., aux grandes dépenses qu'elle a déjà supportées, à ce que lui ont coûté les villes qu'il a fallu reprendre, comparativement avec ce que coûterait l'entreprise de soumettre tout le pays, qui est si peuplé et entouré des voisins que V. M. sait, lesquels excitent ordinairement les habitants des Pays-Bas contre les Espagnols, pour la haine qu'ils ont conçue d'eux, égale à celle des naturels du pays eux-mêmes. De cette dernière il ne faut pas s'en étonner : car les naturels sont persuadés qu'on veut les soumettre aux Espagnols, et les priver de leurs libertés et privilèges, et des charges et offices dont ils ont toujours été en possession du temps des prédécesseurs de V. M. (1)... »

1759. *Note autographe remise par le Roi à don Juan d'Autriche, sans date (octobre 1576).*

« Le grand service qu'il rend à Dieu; et puisqu'il s'agit de sa cause, Dieu ne manquera pas de lui prêter son aide, s'il a recours à lui surtout, et s'il se rend digne de sa protection par plus de sollicitude.

» Les obligations que je lui aurai.

» Une fois entré dans une des places qu'on lui a désignées, et quand les lettres qu'il doit envoyer auront été expédiées, s'il est admis, s'ils se conten-

gnols, dont ils ont eu tant à se plaindre, ainsi que de voir observer leurs libertés et privilèges. « Vous occupez, monsieur, dit le cardinal au duc, un tel lieu là-bas, et par la qualité de votre personne et par le poste principal dont vous êtes revêtu au conseil d'État, et vous avez tant d'influence auprès des états de Brabant et de Hainaut, que, à mon avis, vous pourrez rendre un grand service à S. M., et par là l'obliger beaucoup, et être cause d'un grand bien pour le pays et du repos public, en vous employant avec les autres pour accommoder le tout, en attendant, avec un peu de patience, la résolution de S. M., laquelle ne peut tarder, et sera telle, je l'espère, que vous et tout le pays en aurez contentement. »

(1) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CCCCXXXVIII.

tent des grâces qui avaient été promises auparavant (ce qu'on ne croit pas qu'ils fassent), il faut agir en cette conformité.

» Si les choses étaient venues trop avant pour que ces concessions fussent suffisantes, qu'ils demandassent la sortie des Espagnols, et qu'en y consentant il pût obtenir préalablement la réduction de la Hollande et de la Zélande, le désarmement des états, la remise des châteaux entre les mains des Allemands, en leur assurant de son côté que le fait du prince d'Orange serait déferé à la justice, que le gouvernement serait rétabli sur le pied où il était du temps de l'Empereur et du mien, quand je me trouvais aux Pays-Bas, il passerait par là, en étant attentif à ce que cela se fit dans la meilleure forme et avec le plus de réputation que possible.

» Mais si les choses en étaient venues à une telle extrémité qu'ils tinssent obstinément à toutes leurs exigences, et que sans cela ils ne voulussent pas le recevoir, il semble, en ce cas, et la religion et mon autorité étant sauvées autant que possible, qu'on doive, vu la nécessité d'éteindre cet incendie, de ne pas laisser tomber ce peuple dans le dernier désespoir, et d'éviter une rupture totale, concéder ce qu'il sera de besoin pour en finir et sauver tout ce que l'on pourra. C'est la dernière instruction qu'on peut lui donner, et qu'il se fie à ces gens, malgré tous les risques qu'il y a.

» *Nota.* Dans tous les cas, il doit tâcher d'obtenir des états le licenciement et le paiement des gens de guerre, avec des garanties pour les sommes qu'ils ne pourraient payer.

» Il agira avec les troupes de façon à ne pas donner d'ombrage aux autres.

» *Nota.* Il doit oublier les derniers désordres et tous les désordres antérieurs, et ne tenir aucun compte de tout le passé (1). »

Liasse 570.

(1) *El servicio grande que hace á Dios, y que pues la causa es tan suya, no le faltará su ayuda, acudiendo á el sobre todo, y meresciéndosela con mas cuidado.*

La obligacion que á mí me pone.

Que puesto en uno de los lugares que lleva advertido, y hecha la diligencia de las cartas que ha de embiar, si fuesse admitido y se contentaren con las gracias que estaban ántes apuntadas (que acá se cree que no harán), se debe esto abrazar.

Si las cosas estubieren tan adelante que no haya que confiar en esto, y pidieren el sacar los Españoles, y se pudiese acomodar esto, con que sea después de reducido lo de Olanda y Gelanda, y desarmados los estados, y quedando en los castillos guarnición de Tudescos, y que en lo del príncipe

1740. *Lettre du Roi à Gerónimo de Roda, écrite du Pardo, le 17 octobre 1576.*

« Le 11 septembre, je vous ai écrit deux lettres, en une dépêche de laquelle don Alonso de Sotomayor a été porteur jusqu'à Paris, où, par ordre de don

de Oranges se remita á justicia, y que se vuelvan las cosas al gobierno y pié antiguo del tiempo del Emperador mi señor y mio, cuando estaba allá, con el perdon general, que se les conceda y cierre con ello, procurando que todo esto se haga en la mejor forma y con la mayor reputacion que se pudiere.

Pero si las cosas estubiessen tan apretadas que lo pidiessen todo absolutamente, y que de otra manera no quisiessen recibirle, parece que, salvando la religion y mi obediencia quanto se puede, llegando las cosas á estos términos, presupuesto que conviene atajar este fuego, y no dexar llegar aquella gente á la última desesperacion, y que con ella se cierre todo, que se debe conceder lo que fuere menester para acabar y salvar lo que se pudiere, y que el último advertimiento que se puede dar en tal negocio es este, y que se fie de aquella gente, con toda la aventura que se corre.

Advertir que se procure de sacar de los estados, en todos estos casos, que despidan y paguen la gente, y que lo que no pudiesen pagar luego salgan por ello.

Tratará con la gente de guerra de manera que no ponga sombra á los demás.

Advertir que en estos últimos desórdenes y en todos los pasados debe de olvidar, y no le hacer caso de todo lo pasado.

Une copie de cette note est au manuscrit 17585 de la Bibliothèque royale, et l'on y trouve de plus ce qui suit :

Los puntos siguientes estavan escritos en un papelito á parte, tambien de la mano del Rey :

Lo de la quenta con su alma.

Andar con tientos en los amores, y no offender con ellos á la gente principal.

Criados cathólicos y la casa toda de allá, sino es lo que tiene ya.

Lo del sobrino de Rassinghien.

Mucho tiento en aquel negocio.

Que no le sientan privado secreto.

Dissimular con lo passado.

Lo de la buena distribucion del dinero y buen recado dello.

Voici la traduction de ce texte :

« Les points suivants étaient écrits sur un petit papier à part, aussi de la main du Roi :

» Tenir compte de son âme.

» Être circonspect dans les amours, et ne pas offenser en cela les familles principales.

» Avoir des serviteurs catholiques et toute la maison composée de gentilshommes du pays,

à l'exception de ceux qu'il a déjà.

» L'affaire du neveu de Rassenghien.

» Beaucoup de circonspection dans cette affaire.

» Qu'on ne lui connaisse pas de favori secret.

» Oublier le passé.

» Faire une bonne distribution et tenir bonne garde de l'argent. »

Diego de Cúñiga, elle a été remise au capitaine Felices. qui l'a portée jusqu'à Calais : de là, ce dernier vous l'a fait parvenir par une occasion sûre, ainsi qu'une lettre de lui en date du 1^{er} octobre nous l'a appris ; et néanmoins, on vous en envoie ici un duplicata, pour le cas qu'elle se soit perdue.

» Le 18 septembre, arriva ici votre lettre du 6, avec un post-scriptum du 7, et plus tard celle du 10. Celles des 14, 18 et 22 septembre ont été reçues le 9 octobre. J'ai éprouvé la peine et le souci que vous pouvez considérer, en apprenant l'état où en sont venues les affaires aux Pays-Bas, et les troubles dont ces provinces sont le théâtre. Quoiqu'il y ait plusieurs choses sur lesquelles on pourrait vous répondre, ce qu'il y a, pour le moment, à dire en général, c'est que vous régliez votre conduite sur le contenu de mesdites lettres du 11 septembre, veillant et pourvoyant à tout, le mieux que vous pourrez, en attendant l'arrivée de don Juan, mon frère, qui partira d'ici bientôt et mettra dans son voyage toute la diligence possible. Je vous ferai donner avis du jour de son départ, et vous recevrez en même temps les autres informations qui paraîtront alors convenables. J'espère en Dieu que, par sa présence et par les dépêches dont il sera porteur, le remède nécessaire sera apporté à la situation.

» Vous en donnerez connaissance à ceux de mes ministres par le conseil et avec la communication desquels vous traitez ces affaires. Vous continuerez, au surplus, de m'avertir de ce qui se passe avec autant de détail que vous l'avez fait jusqu'ici, et notamment en ce qui touche le siège du château de Gand. J'espère beaucoup, s'il est vrai, selon que l'a écrit un particulier de cette ville le 24 septembre, que don Alonso de Vargas et Julian Romero soient allés au secours de la garnison, que les assiégeants auront été traités comme le furent ceux qui attaquèrent les cheveu-légers près de Tirlemont (1) : ce dernier exploit fut très-bien conduit, et il aura, par aventure, servi de leçon à d'autres qui auraient été tentés de risquer de pareilles folies. Vous direz à don Alonso que j'ai reçu sa lettre du 17 septembre où il m'en rend compte. Vous le remercerez, ainsi que Julian Romero, de ma part, de ce qu'ils ont fait là, et de la peine qu'ils ont prise d'aller si volontairement au secours du château de Gand : ce que je tiens à très-agréable service. *Ceci toutefois,*

(1) Voy. p. 395.